



# Les Amis du Four à Chaux de La Tour sur Orb

## LETTRE D'INFORMATION N°3 – JANVIER 2010

Bien chers amis,

Une nouvelle année commence, sous de bons auspices !

### ➤ Le volet restauration avance :

- La Commission Régionale du Patrimoine et des Sites s'est finalement réunie le 19 janvier 2010 et a donné un avis favorable à notre demande de protection par les Monuments Historiques : les fours et les autres éléments du site sont désormais inscrits aux Monuments Historiques. C'est une excellente nouvelle qui va nous permettre d'avancer plus rapidement pour les travaux de restauration. Dès que nous aurons reçu la notification de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, nous prendrons contact avec ses services pour la suite des opérations.
- On attend les élèves du Lycée professionnel de Bédarieux comme prévu en avril pour la réalisation des plans et des relevés topographiques.

### ➤ Le volet animation s'organise:

- Un groupe est venu visiter les fours le 16 janvier.
- Le 14 février, la Société Historique et Archéologique des Hauts Cantons nous invite à Villemagne pour faire une présentation des fours intitulée : « Un four à chaux dans la vallée de L'Orb ».
- Un article sur les fours est en préparation pour l'association « Arts et Traditions Rurales »
- Le 20 juin, nous participerons aux journées du Patrimoine de Pays : ce sera une journée portes ouvertes avec des visites commentées des fours, une exposition enrichie par

rapport à celle de l'année dernière, des démonstrations..Des contacts sont en cours avec des artisans et des associations.

➤ Du côté administration :

- Notre demande de « rescrit fiscal » a été refusée par la Direction des Services Fiscaux de Montpellier. L'association n'est donc pas autorisée à établir des reçus fiscaux pour les dons qu'elle reçoit de la part de particuliers ou d'entreprises. Cela constitue un handicap certain, mais nous ne désespérons pas d'obtenir quand même des financements privés !
- Un mot du résultat financier de l'exercice 2009 : nous avons un résultat positif de 203,19 euros, pour des recettes totales de 1561 euros, sachant que nous avons fait une provision de 1007,22 euros pour payer le Lycée professionnel de Bédarieux en avril 2010.

**Enfin, veuillez noter que l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 19 juin 2010, au Four à Chaux. Vous recevrez en temps utile le programme de la journée et l'ordre du jour.**

**En attendant, vous pouvez, si vous le souhaitez, renouveler votre adhésion à l'association ! (5 euros en 2010)**

Annick Jeanjean  
Présidente